

M. Raphaël SCHELLENBERGER
Député du Haut-Rhin

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75 700 PARIS

Cernay, le 20 septembre 2022

Objet : Reconstitution des ligues sportives à l'échelle alsacienne

Références : RSC/2209MB

Madame la Première Ministre,

La loi *relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace* a été promulguée par le Président de la République le 2 août 2019. Son article 5 dispose que les fédérations sportives peuvent créer des organes infrarégionaux à l'échelle alsacienne. Cet ajout, porté par voie d'amendement à l'Assemblée Nationale, traduit clairement la volonté claire du législateur de permettre aux fédérations sportives de constituer des ligues à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace.

Or la pleine application de ce dispositif se trouve aujourd'hui confronté à des luttes de pouvoir entre la direction des fédérations et les clubs. Alors qu'une très forte majorité des clubs de foot et de tennis alsaciens se sont montrés favorables au retour à la Ligue Alsace, ils ont essuyé un refus catégorique de la part des instances dirigeantes des Ligues Grand Est. **L'interprétation de l'article 5 de la loi Alsace ne peut être laissée qu'à la seule appréciation de la direction des fédérations, en opposition à la volonté forte du terrain.** Les clubs, constitués majoritairement de bénévoles et sportifs engagés quotidiennement, ne goûtent guère aux jeux de pouvoir et souhaitent simplement retrouver un mode de fonctionnement approprié, dans l'intérêt du sport.

Dans sa correspondance du 22 février dernier adressée au Président du District de Football d'Alsace, Monsieur le Président de la République avait affirmé sa volonté d'organiser une concertation avec les fédérations sportives, afin de faciliter le déploiement des ligues d'Alsace.

.../...

En ma qualité de co-rapporteur d'application de la loi Alsace, **je ne peux que rappeler et encourager cet engagement présidentiel, afin que vivent à nouveau les Ligues d'Alsace.**

Je vous assure de toute ma détermination aux côtés de nos clubs alsaciens et vous prie de croire, Madame la Première Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Comptait sur vous pour que cet accord politique et cette loi soient enfin appliqués !

Raphaël SCHELLENBERGER

